

Novembre 2007

### En 2006, le manque à gagner dans les transferts aux municipalités se calcule en milliards

La cause des crises budgétaires et du déficit d'infrastructure municipal qui frappent les administrations locales au Canada est claire. Depuis le milieu des années 1990, les gouvernements fédéral et provinciaux sabrent dans les transferts aux administrations locales. Ces réductions ont entraîné un manque à gagner qui atteint actuellement près de 4 à 7 milliards de dollars par année. La solution est elle aussi très simple : les gouvernements fédéral et provinciaux doivent rétablir substantiellement leurs transferts aux administrations locales.

Partout au Canada, et en Ontario tout particulièrement, les villes connaissent des compressions budgétaires considérables. En effet, Toronto, Windsor, Hamilton, Ottawa et d'autres municipalités envisagent des coupures de services ou de personnel, des ventes d'actif, des privatisations et des hausses des frais d'utilisation et de taxation. Le déficit d'infrastructure continue d'augmenter et des investissements grandement requis sont encore reportés.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens savent que nos gouvernements fédéral et provinciaux ont tous et simultanément réalisé de gros surplus budgétaires, mais ce que nombre d'entre eux ne savent peut-être pas, c'est qu'ils sont très directement liés à cette situation.

Le gouvernement fédéral a radicalement réduit les transferts aux provinces et aux administrations locales au milieu des années 1990. À leur tour, plusieurs provinces, et l'Ontario plus particulièrement, ont diminué leurs transferts aux administrations locales tout en les forçant à offrir une gamme de services plus étendue.

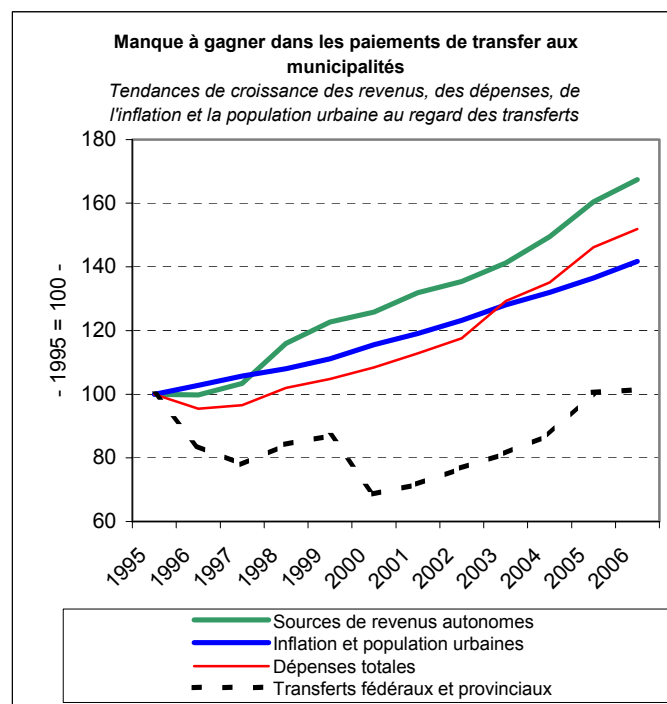
Si les gouvernements fédéral et provinciaux avaient augmenté leurs transferts proportionnellement aux dépenses et aux besoins des administrations locales depuis 1995, elles ne se retrouveraient pas confrontées aux déficits d'infrastructure massifs ou aux compressions budgétaires considérables d'aujourd'hui.

De 1995 à 2006 :

- les revenus totaux des administrations locales ont augmenté de 50 %;
- leurs revenus autonomes ont augmenté de 67 %;
- leurs revenus d'impôts fonciers ont augmenté de 93 %;
- leurs revenus de frais d'utilisation ont augmenté de 76 %;
- leurs dépenses ont augmenté de 52 %;
- la population urbaine et l'inflation ont connu une hausse combinée de 42 %; et
- les transferts fédéraux et provinciaux aux administrations locales ont augmenté de 1 % seulement.

Chaque année, de 1996 à 2005, les transferts fédéraux et provinciaux ont été plus bas qu'en 1995 en dollars réels. Ils ont connu une certaine hausse dans les dernières années, en particulier ceux du gouvernement fédéral, mais ils n'ont atteint que leur niveau d'il y a 12 ans, à savoir 10,6 milliards de dollars. En 2006, les transferts fédéraux et provinciaux aux administrations locales étaient encore de 40 % inférieurs à ce qu'ils étaient en 1995 *en dollars réels par personne*.

Si ces transferts avaient augmenté au même rythme que les revenus autonomes et les dépenses municipales ou que la croissance de la population urbaine et l'inflation, d'un bout à l'autre du Canada, les revenus des administrations municipales auraient été de 4 à 7 milliards de dollars plus élevés en 2006 et leurs revenus cumulatifs auraient été de 42 à 56 milliards de dollars plus élevés pour la période de 1996 à 2006.



Si, par exemple, les transferts fédéraux et provinciaux aux administrations locales avaient suivi :

- les revenus autonomes des administrations locales – ils auraient été de 6,9 milliards de dollars de plus en 2006 et, au cumulatif, de 56 milliards de dollars de plus au cours de la période de 1996 à 2006;
- les dépenses des administrations locales – ils auraient été de 5,3 milliards de plus en 2006 et, au cumulatif, de 40 milliards de dollars de plus au cours de la période de 1996 à 2006;
- la population urbaine et l'inflation – ils auraient été de 4,3 milliards de dollars de plus en 2006 et, au cumulatif, de 42,5 milliards de plus pour la période de 1996 à 2006.

### Les gouvernements fédéral et provinciaux dégagent tous des surplus

Le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux sont actuellement en excellente santé financière. En incluant le surplus de 10 milliards de dollars de cette année, les surplus accumulés par le gouvernement fédéral depuis 1997-1998, s'élèvent à plus de 105 milliards de dollars. Depuis 2000, il a aussi réduit l'impôt sur le revenu, les impôts sur le bénéfice des sociétés et les taxes de vente de beaucoup plus que ce montant – bien qu'une petite part de cela ait bénéficié aux Canadiennes et aux Canadiens dont les revenus sont faibles ou moyens<sup>1</sup>.

Tous les gouvernements provinciaux du Canada déclarent actuellement des surplus et la plupart ont aussi réduit significativement les impôts, cela sans rétablir le financement des administrations locales. On s'attend à ce que le surplus total de toutes les provinces dépasse cette année les 16 milliards de dollars. Même l'Ontario a affiché l'an dernier un surplus de plus de 2 milliards de dollars.

Les administrations locales n'ont accès qu'à un ensemble de revenus très limité. Les impôts fonciers et les frais d'utilisation représentent 75 % des revenus des administrations locales et plus de 90 % de leurs revenus autonomes. Les taxes foncières et les frais d'utilisateur sont très régressifs – ils sont beaucoup plus lourds pour les familles à faible revenu – et n'augmentent pas d'année en année<sup>2</sup>.

Les services municipaux – y compris le transport en commun, les routes, les ponts, les systèmes d'eau et d'aqueduc, les bibliothèques, les édifices, les loisirs et les services sociaux – se détériorent et ont besoin d'investissements substantiels et de renouvellement. Cela a conduit à des hausses des impôts fonciers et des frais d'utilisation, à d'onéreuses réparations à court terme, à des réductions de services et à un nombre croissant de propositions de privatisation. Tentant désespérément d'équilibrer leurs finances, d'année en année, les villes de l'Ontario ont de plus en plus recours à des fonds de réserve, sauvetages et ventes d'actifs, bref à des « miracles » qu'elles ne pourront pas répéter<sup>3</sup>.

Ces derniers ne sont pas viables et ne servent pas l'intérêt à long terme du public. Ils ont entraîné un fardeau fiscal et de redevances croissant, lequel est souvent porté par ceux et celles qui peuvent le moins se le permettre, des réparations d'urgence plus coûteuses qu'un renouvellement bien planifié, et des privatisations, des ventes d'actifs et des partenariats publics-privés qui coûteront inévitablement davantage au public.

Le transfert de la taxe sur l'essence du gouvernement fédéral aura pour effet d'augmenter les transferts pendant quelques années, mais ce fonds plafonnera en 2009-2010 à un maximum de 2 milliards de dollars par année. Au-delà des sommes provenant de la taxe sur l'essence promise en 2005 dans le cadre du *Nouveau pacte pour les collectivités canadiennes*, le gouvernement fédéral n'offre qu'une faible augmentation annuelle du financement des infrastructures. On prévoit même qu'après 2009-2010, les sommes consacrées par le fédéral aux infrastructures n'augmenteront que de 1,1 % par année – c'est-à-dire moins que l'inflation prévue<sup>4</sup>.

Compte tenu des coupes sévères et du déchargement qu'a connu l'Ontario sous le gouvernement conservateur, la situation est pire dans cette province. Les transferts du gouvernement de l'Ontario aux administrations locales étaient de 13 % moins élevés en 2006 qu'en 1995.

Manque à gagner dans les transferts aux administrations locales (en milliards de \$)				
<i>S'ils avaient suivis :</i>	2000	2005	2006	Cumulatif 1996 - 2006
les revenus autonomes	6,04 \$	6,32 \$	6,97 \$	56,25 \$
les dépenses	4,20 \$	4,81 \$	5,33 \$	40,05 \$
l'inflation et la population urbaine	4,95 \$	3,79 \$	4,27 \$	42,56 \$

Ces calculs ont été effectués à partir de la base de données du *Système de gestion financière* de Statistique Canada, de l'indice du prix au consommateur et des rapports des recensements.  
[http://www.statcan.ca/francais/nea-cen/data/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/nea-cen/data/index_f.htm)

<sup>1</sup> Voir Marc Lee, *Eroding Tax Fairness*, Canadian Centre for Policy Alternatives, 2007.

<http://www.policyalternatives.ca/Reports/2007/11/ReportsStudies1752/>

<sup>2</sup> Voir *Rétablir l'équilibre fiscal municipal*, Fédération des municipalités canadiennes (2006), Annexe 5, Impacts distributionnels des impôts fonciers.  
[http://www.fcm.ca/french/fiscal\\_f/fiscal-f.html](http://www.fcm.ca/french/fiscal_f/fiscal-f.html)

<sup>3</sup> Armine Yalnizyan. *The End of Magic? From One-time Fixes to Sustainable Solutions*. Community Social Planning Council of Toronto, octobre 2007.  
<http://www.socialplanningtoronto.org/EndofMagic.pdf>

<sup>4</sup> Toby Sanger. SCFP Questions d'économie en bref : *Building Canada...but not by much*. [http://www.cupe.ca/economics/Building\\_Canada\\_but](http://www.cupe.ca/economics/Building_Canada_but)

Si ces derniers avaient augmenté au même taux que les revenus autonomes des administrations locales de l'Ontario, ils se seraient élevés à 6 milliards de dollars de plus en 2006 et à 4,2 milliards de dollars de plus s'ils avaient augmenté au même rythme que les dépenses totales.

Le gouvernement fédéral ne peut pas se contenter de réduire les impôts et de dire aux ordres de gouvernement inférieurs de hausser les leurs. Cela ne ferait que provoquer une concurrence fiscale stérile, des évitements, des coûts plus élevés et une plus grande inégalité. Il faut procéder à un transfert spécifique.

Les municipalités doivent avoir accès à une source de revenu substantielle qui augmente en fonction des besoins de l'administration locale. Les 6 milliards de dollars de revenus annuels générés par l'équivalent d'un cent de la TPS équivalent au manque à gagner annuel subi depuis 1995. Étant donné l'envergure nationale de ce problème, il serait logique que cette source de revenu soit transférée. Par ailleurs, les provinces doivent aussi prendre la responsabilité de fournir plus de financement durable.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Toby Sanger, économiste principal

Syndicat canadien de la fonction publique

[tsanger@cupe.ca](mailto:tsanger@cupe.ca)

(613) 237-1590 poste 241

mf/sepb491

Le 22 novembre 2007